

DECLARATION DU COLLEGE DES ONG INTERNATIONALES

1. Tenons à féliciter les États et la Facilitation pour l'organisation de cette réunion malgré la pandémie COVID
2. Activités annuelles du Collège :
 - a. Réunion de discussion intense avec le Facilitateur autour de la feuille de route. Cette réunion a permis un encreage fort et des recommandations pour une participation importante des membres.
 - i. Nous espérons un échange du même genre avec le nouveau Commissaire afin d'éclairer les membres sur les changements en cours.
 - b. Participation active au questionnaire qui a débouché sur le draft de la déclaration. Nous disions comme le collège régional que c'est une bonne base pour une déclaration finale.
3. Déclaration de Ndjamena : les ONGi rassure de leur soutien à cette Déclaration. Leur engagement dans la mise en place des activités dans les différents blocs est un exemple de leur engagement et contribution
4. COVID 19 : la majorité des ONGi a mis sur pied un fonds Covid qui a permis à soulager les aires protégées dans certaines activités, aider à bâtir la résilience des communautés ou à faire avancer les travaux sur les zoonoses. Nous nous engageons à continuer dans cette voie, et cela en collaboration avec les institutions nationales.
5. Droits des Communautés : la majorité des ONGi a mis ou est en train de mettre en place un système de gestion et recours des plaintes d afin que tous les abus au niveau des droits des communautés soient répertoriés et traités.
6. Economie Verte : la développer afin d'intégrer la conservation dans le circuit économique et augmenter la résilience des communautés.

Pour le collège :
Charly Facheux
AWF